

RÈGLEMENT OFFICIEL DU JEU-CONCOURS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le jeu-concours sur les réseaux sociaux (le « **Jeu-concours** ») est organisé par Foris DAX MT Limited (opérant sous le nom commercial « **Crypto.com** »), une société constituée en vertu des lois de Malte, dont le siège social est situé à Level 7, Spinola Park, Triq Mikiel Ang Borg, St Julian's SPK 1000 Malta.

Crypto.com organisera le Jeu-concours lié au présent règlement conformément aux règles suivantes (le « **Règlement Officiel** ») et les conditions spécifiques énoncées dans la publication correspondante sur les réseaux sociaux annonçant le Jeu (la « **Publication du Jeu sur les Réseaux Sociaux** ») disponible à l'adresse suivante : https://x.com/Cryptocom_FR/status/1964980841039179831. Les conditions de la Publication du Jeu sur les Réseaux Sociaux feront partie intégrante et indivisible du présent Règlement Officiel.

En participant ou en s'inscrivant, chaque participant (le « **Participant** ») accepte sans réserve d'être lié par le présent règlement officiel et par les décisions de Crypto.com, lesquelles sont définitives et contraignantes à tous égards concernant le Jeu. L'éligibilité à recevoir toute récompense liée au Jeu est conditionnée au respect de l'ensemble des exigences énoncées dans le présent règlement.

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER UNE RÉCOMPENSE. UN ACHAT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. LES CHANCES DE GAGNER DÉPENDENT DU NOMBRE TOTAL DE PARTICIPATIONS ÉLIGIBLES REÇUES. NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT OU LE RESTREINT.

Jeu sponsorisé et organisé par : Le Jeu soumis au présent Règlement Officiel est sponsorisé et administré par Crypto.com.

1. Conditions de participation

- a. Conditions générales : Sauf indication contraire, le Jeu est ouvert uniquement aux Participants (i) (a) âgés soit de dix-huit (18) ans ou plus, soit (b) de l'âge de la majorité tel que défini par la loi de leur juridiction au moment de leur participation ; (ii) résidant en France ; et (iii) disposant d'un compte e-mail actif et d'un accès à Internet avant le début de la Période de Jeu-concours (telle que définie ci-dessous). **NUL LÀ OÙ INTERDIT.**
- b. Personnes exclues de la participation : Ne sont pas éligibles les employés, dirigeants et représentants, ainsi que les membres de la famille immédiate (c'est-à-dire parents, conjoints, frères et sœurs, enfants, grands-parents, beaux-parents, beaux-enfants, beaux-frères/sœurs et leurs conjoints respectifs, et toute personne vivant dans le même foyer, qu'il y ait ou non un lien de parenté) de Crypto.com ou de ses sociétés affiliées, maisons mères, filiales, partenaires promotionnels, agences de publicité ou de promotion, administrateurs de sites web et toute entreprise impliquée dans la conception, l'exécution, la production ou la réalisation du Jeu (ensemble, les « **Entités du Jeu** »).
- c. Conditions supplémentaires : Avant d'être éligible à recevoir toute Récompense (telle que définie ci-dessous), le Gagnant (tel que défini ci-dessous) devra fournir à Crypto.com toutes les informations ou attestations jugées nécessaires par Crypto.com, telles que déterminées aux sections « Sélection et notification des Gagnants » et « Vérification du Gagnant » ci-dessous. Si le Gagnant ne fournit pas ces informations ou attestations dans un délai de cinq (5) jours à compter de la notification de sa sélection, il perdra le droit à la Récompense et un autre participant sera sélectionné, comme précisé à l'article « Sélection et notification des Participants » ci-dessous. **NUL LÀ OÙ INTERDIT.**

2. Aucun achat nécessaire

Aucun achat ni paiement de quelque nature que ce soit n'est requis pour participer au Jeu ou pour y être éligible.

3. Acceptation du règlement

En participant au Jeu, le Participant : (a) accepte d'être lié par le présent Règlement Officiel, qui inclut les conditions spécifiques énoncées dans la Publication du Jeu sur les Réseaux Sociaux, par son interprétation par Crypto.com et par les décisions de Crypto.com, lesquelles sont finales et exécutoires à tous égards ; (b) reconnaît se conformer au présent Règlement ; et (c) accepte de se conformer à l'ensemble des lois, règlements et normes applicables, qu'ils soient nationaux, régionaux ou locaux.

La remise de toute Récompense est conditionnée au respect de toutes les exigences du présent Règlement.

LE JEU EST NUL LÀ OÙ INTERDIT.

4. Période de Jeu-concours

Le Jeu commencera et se terminera aux dates et heures spécifiées par la Publication du Jeu sur les Réseaux Sociaux accessible sur le lien suivant : https://x.com/Cryptocom_FR/status/1964980841039179831 (la « Période de Jeu-concours »). Toutes les participations devront être reçues pendant la Période de Jeu-concours. Les participations soumises en dehors de cette période ne seront pas éligibles. Les tarifs horaires standards, le cas échéant, facturés par le fournisseur d'accès Internet ou mobile du Participant s'appliqueront.

5. Méthodes de participation

Les participations doivent être soumises pendant la Période du Jeu-concours pour être éligibles au Jeu-concours.

- a. Exigences relatives au Jeu-concours : En plus de satisfaire aux critères d'éligibilité (voir la Section 1 du Règlement Officiel), les Participants doivent répondre aux exigences suivantes pour participer au Jeu-concours (une « **Participation** »). La validité de chaque Participation sera évaluée en fonction du respect objectif des présentes exigences et, plus généralement, du Règlement Officiel. Les décisions et calculs de Crypto.com seront définitifs et lieront le Participant.
- b. Méthode principale de participation : La méthode principale de participation ainsi que les conditions à remplir sont décrites dans la Publication du Jeu sur les Réseaux Sociaux applicable, accessible à l'adresse suivante : https://x.com/Cryptocom_FR/status/1964980841039179831. Les Participants doivent suivre les instructions figurant dans ladite publication afin de participer valablement au Jeu-concours.
- c. Méthode alternative de participation : En complément de la méthode principale, les Participants peuvent également participer par voie postale (« **Participation par courrier** »). Sur une carte blanche au format 3" x 5", les Participants doivent inscrire lisiblement à la main ou dactylographier le nom du Jeu-concours, leur nom, adresse complète, ville, département, code postal, numéro(s) de téléphone personnel ou professionnel (avec indicatif régional),

ainsi que leur adresse e-mail. La carte 3" x 5" doit ensuite être envoyée, dans une enveloppe scellée et affranchie, à l'adresse suivante : https://x.com/Cryptocom_FR/status/1964980841039179831, Crypto.com France, 29 Rue de Courcelles, 75008 Paris, France.

Les Participations par courrier doivent être envoyées (le cachet de la poste faisant foi) et reçues avant la date et l'heure de fin du Jeu-concours spécifiées. Aucune participation reproduite mécaniquement ou par un programme automatisé ne sera acceptée. Chaque enveloppe comptera pour une seule participation. Toutes les participations deviennent la propriété exclusive de Crypto.com et ne seront pas retournées. Crypto.com décline toute responsabilité en cas de participations perdues, en retard, mal acheminées, illisibles ou endommagées envoyées par courrier.

Les Participations, quelle que soit la méthode utilisée, doivent être soumises pendant la Période du Jeu-concours pour être éligibles.

- d. Participation complète et véridique : Lors de la soumission d'une Participation, le Participant doit fournir des informations complètes et véridiques. Toute participation incomplète, illisible, corrompue, fausse, perdue, tardive, mal acheminée, trompeuse ou non conforme au Règlement pourra être disqualifiée du Jeu. Toute opération réalisée à l'aide de pratiques de négociation déloyales selon Crypto.com, notamment, sans que cela soit limitatif, les opérations fictives, les transactions frauduleuses, les négociations intéressées ou les opérations assimilables à une manipulation de marché (« **Opérations Disqualifiantes** »), ne seront pas prises en compte dans le volume de transaction du Participant. Toute participation soumise par une personne ne remplissant pas les conditions d'éligibilité (notamment l'âge ou la résidence) est nulle.
- e. Participations éligibles : Toutes les participations conformes au présent Règlement et non disqualifiées sont considérées comme des « **Participations Éligibles** ». Toutes les participations deviennent la propriété exclusive de Crypto.com. Le Participant doit se conformer aux règles de publication et aux lignes directrices applicables aux plateformes de réseaux sociaux utilisées pour participer au Jeu. Crypto.com ne pourra être tenue responsable vis-à-vis de tiers en cas de violation de ces lignes par le Participant.
- f. Nombre de Participations : Plusieurs Participants ne peuvent utiliser une même adresse e-mail. Toute tentative d'un individu de participer plusieurs fois en utilisant différentes adresses e-mail, identités, inscriptions, connexions ou tout autre moyen entraînera l'annulation de toutes ses participations et sa disqualification. Toute participation automatisée est interdite. Crypto.com et ses affiliés, ainsi que leurs dirigeants, employés, prestataires et agents, ne peuvent être tenus responsables des inscriptions perdues, tardives, incomplètes, invalides, illisibles ou mal acheminées, qui seront disqualifiées.
- g. Usage de moyens automatisés : L'utilisation de scripts, de programmes informatiques, de robots, de macros ou de tout autre dispositif automatisé ou agent pour soumettre des participations est interdite et entraînera la disqualification de toutes les participations soumises par cette personne ou par ses agents.

h. Exclusion de responsabilité : Crypto.com, ses sociétés affiliées, ainsi que leurs dirigeants, administrateurs, employés, prestataires et agents respectifs, ne sauraient être tenus responsables des participations perdues, en retard, incomplètes, invalides, inintelligibles, corrompues, mal acheminées ou ne respectant pas les exigences énoncées dans le présent Règlement Officiel.

6. Sélection et notification des Participants :

Le ou les « **Bénéficiaires** » potentiels de la Récompense dans le cadre du Jeu-concours seront déterminés conformément aux termes et conditions énoncés ci-après :

- a. Processus de sélection : Les Bénéficiaires seront sélectionnés par tirage au sort parmi toutes les Participations éligibles reçues pendant la Période du Jeu-concours. Le tirage au sort sera effectué de manière à garantir l'équité, l'impartialité et l'égalité de traitement entre tous les Participants.
- b. Nombre de Participants à sélectionner : Le nombre total de Participants sera celui indiqué dans la Publication du Jeu sur les Réseaux Sociaux à l'adresse suivante : https://x.com/Cryptocom_FR/status/1964980841039179831.
- c. Notification du Bénéficiaire : La Récompense sera attribuée au titulaire autorisé du compte public sur les réseaux sociaux utilisé pour participer, quel que soit l'individu ayant soumis la Participation gagnante. Le titulaire autorisé du compte est la personne à laquelle le compte a été attribué par X (anciennement Twitter) ou Instagram (selon le réseau social utilisé pour la Participation). Chaque Bénéficiaire potentiel sera notifié dans un délai de trente (30) jours (ou dans tout autre délai précisé par Crypto.com) suivant la fin de la Période du Jeu-concours, par e-mail (à l'adresse communiquée lors de la participation), par téléphone (au numéro communiqué lors de la participation), ou par tout autre moyen spécifié par l'Équipe Loaded Lions, et devra confirmer son adresse e-mail et/ou son numéro de téléphone.
- d. Publicité du Bénéficiaire : Crypto.com et les entités organisatrices du Jeu-concours se réservent le droit d'annoncer publiquement le nom du Bénéficiaire, soit sur le site internet de Crypto.com, via l'application Crypto.com, ou par tout autre moyen qu'ils jugeront approprié (y compris, sans limitation, les réseaux sociaux tels que Facebook®, Instagram®, Twitter®, YouTube®).
- e. Absence de réponse du Bénéficiaire à la notification de sélection : Si le Bénéficiaire ne peut être contacté malgré des efforts raisonnables, et/ou ne répond pas dans un délai de trois (3) jours à compter de l'envoi de la notification initiale pour confirmer son adresse e-mail, la Récompense sera considérée comme perdue, et un autre Bénéficiaire sera sélectionné.
- f. Bénéficiaire suppléant : Si la Récompense ou la notification envoyée au Bénéficiaire est retournée comme non distribuable, la Récompense sera considérée comme perdue et un autre Bénéficiaire sera sélectionné. La sélection et la notification de tout Bénéficiaire suppléant suivront les mêmes modalités, critères et délais que ceux appliqués au Bénéficiaire

initial, y compris, sans s'y limiter, le mode de contact et le délai de réponse. Ce processus de sélection et de notification sera répété jusqu'à ce qu'un Bénéficiaire valide soit confirmé.

Si le Bénéficiaire suppléant ne respecte pas le présent Règlement Officiel ou se trouve dans l'impossibilité d'accepter la Récompense, celle-ci sera également perdue et un autre Bénéficiaire suppléant sera désigné.

- g. Exclusion de responsabilité : Crypto.com ne saurait être tenue responsable en cas d'échec de la notification en raison d'informations de contact erronées ou obsolètes fournies lors de la Participation, ou en raison de dysfonctionnements techniques ou de circonstances indépendantes de sa volonté (par exemple : filtres anti-spam, défaillance de serveurs, etc.).

7. Vérification du Bénéficiaire

Le Bénéficiaire pourra être tenu de prouver son éligibilité, notamment en fournissant une preuve d'âge, de résidence et d'identité, ce qui pourra inclure la présentation d'une copie de son passeport ou d'un document officiel équivalent, dans un délai de trois (3) jours à compter de la notification l'informant de sa sélection potentielle.

- a. Confirmation officielle du Bénéficiaire : Le Bénéficiaire (ou tout Bénéficiaire suppléant) ne sera officiellement confirmé comme tel qu'après avoir fourni les informations demandées et complété, signé et renvoyé tous les documents exigés par Crypto.com.
- b. Obligations du Bénéficiaire : Les Bénéficiaires pourront être tenus de signer et de retourner (1) une déclaration de conformité, de responsabilité et de renonciation à des fins publicitaires (sauf si la loi l'interdit), (2) une décharge de responsabilité, (3) une cession de droits d'auteur signée, (4) une autorisation d'utilisation de l'image signée ainsi que (5) tout autre document que Crypto.com jugera nécessaire ou approprié, notamment à des fins de confirmation d'éligibilité ou de déclaration fiscale. Tous ces documents devront être reçus par Crypto.com dans un délai de cinq (5) jours à compter de l'envoi (ou tentative d'envoi) de la notification afin de réclamer la Récompense.

Si, à tout moment : (i) un Participant tiré au sort refuse d'accepter sa sélection en tant que Bénéficiaire, (ii) un Participant tiré au sort est dans l'impossibilité de remplir les conditions d'éligibilité, y compris, sans s'y limiter, l'omission de signer et retourner les documents requis ou de fournir toute autre information demandée dans le délai imparti, ou (iii) le Bénéficiaire (ou tout Bénéficiaire suppléant) ne peut être contacté, alors ce Participant sera disqualifié et déclaré inéligible pour recevoir la Récompense.

Si un Bénéficiaire potentiel est disqualifié ou jugé inéligible pour quelque raison que ce soit, il perdra tout droit à la Récompense et à tout avantage associé. Un Bénéficiaire suppléant sera alors sélectionné selon les mêmes modalités à partir des Participants éligibles restants.

- c. Droits d'auteur et droits à l'image : Le Bénéficiaire pourra être tenu de signer un acte de cession de droits d'auteur et une autorisation d'utilisation de son image au bénéfice de Crypto.com et des entités organisatrices du Jeu-concours. Cette autorisation devra être limitée aux objectifs du Jeu-concours, à sa durée, aux pays dans lesquels il est communiqué, ainsi qu'aux supports utilisés dans le cadre de sa promotion. Toute cession des droits d'auteur du Bénéficiaire donnera lieu à une rémunération, dont le montant sera précisé dans l'accord de cession à conclure.

Les images ou photographies soumises ne doivent contenir aucun tiers ni aucune personne autre que le Participant lui-même et les supports promotionnels de Crypto.com. Les photos comportant des propos ou éléments grossiers, obscènes ou inappropriés (selon l'appréciation de Crypto.com) seront disqualifiées, tout comme celles enfreignant des droits d'auteur ou les droits de tiers.

- d. Confirmation ou annonce du Bénéficiaire : Sous réserve du respect du Règlement Officiel par le Bénéficiaire et de la vérification de son éligibilité, celui-ci sera officiellement confirmé en tant que Bénéficiaire.
Crypto.com se réserve expressément le droit de retarder l'annonce du Bénéficiaire pour toute raison qu'elle jugerait nécessaire.

8. Récompenses

Les éléments mis en jeu dans le cadre du Jeu-concours (les « **Récompenses** ») sont décrits dans la Publication du Jeu sur les Réseaux Sociaux, accessible à l'adresse suivante : https://x.com/Cryptocom_FR/status/1964980841039179831. Les Participants sont invités à consulter ladite publication pour prendre connaissance de la nature, du nombre et de la valeur estimée des Récompenses.

. Le nombre de Récompenses étant limité, les chances de recevoir une Récompense dépendront du nombre de Participations Éligibles reçues pendant la Période de Jeu-concours. Sauf indication contraire de Crypto.com, les Participants peuvent inclure des résidents des États-Unis et de l'Australie. Crypto.com se réserve le droit exclusif d'appliquer un taux de change à sa discrétion pour toute Récompense sous forme de jeton.

- a. Récompense sous forme de billet : Si la Récompense comprend un ou plusieurs billets, il revient exclusivement au Gagnant de les télécharger ou de télécharger l'application de billetterie requise, de se conformer aux conditions générales supplémentaires applicables et de suivre les procédures nécessaires pour recevoir les billets. En recevant une Récompense, le Gagnant (i) s'engage à respecter tous les règlements, politiques et consignes de l'organisateur de l'événement ou de l'émetteur du billet, ainsi que ceux du lieu, y compris, le cas échéant, les politiques sanitaires exigeant une vaccination complète ou la présentation d'un certificat COVID-19 et (ii) reconnaît que la réception d'un billet ne garantit pas l'accès à l'événement. Le Gagnant assume l'entière responsabilité de l'obtention des autorisations nécessaires pour y assister, y compris la présentation de justificatifs d'identité, et dégage Crypto.com et ses affiliés de toute responsabilité liée à ces risques.
- b. Indisponibilité de la Récompense : Si, pour quelque raison que ce soit, la Récompense (ou une partie de celle-ci) est indisponible, si sa réception est retardée, ou si l'événement auquel elle se rattache est annulé, reporté ou modifié, Crypto.com se réserve le droit de modifier la Récompense à sa seule discrétion et d'attribuer une récompense de remplacement, ou une partie de celle-ci, d'une valeur comparable ou supérieure, conformément au présent Règlement. Aucun échange, transfert, cession ou conversion en espèces de la Récompense (ou de toute partie de celle-ci) n'est autorisé par le Gagnant. Toutefois, en cas de participation par courrier valide et retenue, le Gagnant pourra recevoir une contrepartie en espèces, dans la limite de la valeur maximale de la Récompense prévue pour la campagne concernée.

- c. Impossibilité d'accepter la Récompense : Crypto.com et les Entités du Jeu ne pourront être tenues responsables en cas d'incapacité ou d'indisponibilité du Bénéficiaire sélectionné à accepter ou utiliser la Récompense, pour quelque raison que ce soit. Dans ce cas, un autre Bénéficiaire sera sélectionné parmi les Participations Éligibles restantes.
- d. Frais associés à la Récompense : Tous les frais et dépenses non expressément mentionnés comme étant pris en charge par Crypto.com sont à la charge exclusive du Gagnant. Celui-ci s'engage à respecter les conditions générales applicables à l'événement concerné, le cas échéant.
- e. Récompenses fournies « en l'état » : Les Récompenses sont fournies « en l'état ». Les Participants reconnaissent que Crypto.com et les Entités du Jeu n'ont émis aucune garantie, déclaration ou engagement, exprès ou implicite, concernant les Récompenses, notamment aucune garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Les images ou illustrations des Récompenses utilisées dans les supports promotionnels sont présentées à titre d'exemple uniquement. Aucune stipulation du présent Règlement Officiel ne saurait exclure ou limiter l'application des garanties légales impératives applicables, y compris, sans s'y limiter, les garanties contre les vices cachés et les garanties de conformité.
- f. Responsabilité fiscale du Gagnant : La valeur de la Récompense peut être imposable pour le Gagnant en tant que revenu. L'intégralité des obligations fiscales (nationales, régionales ou locales), ainsi que tout autre coût ou dépense associé à l'acceptation ou l'utilisation de la Récompense, non expressément couverts dans le présent Règlement, relève de la responsabilité exclusive du Gagnant (qu'il utilise ou non la Récompense, en tout ou partie). Le Gagnant est également seul responsable de s'assurer qu'il comprend les implications fiscales nationales applicables à la réception de crypto-actifs (y compris des stablecoins) à titre de Récompense.

9. LIMITATION DE RESPONSABILITE

LA RÉCOMPENSE EST FOURNIE « EN L'ÉTAT », SANS AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE LA PART DE CRYPTO.COM OU DES ENTITÉS DU JEU. EN AUCUN CAS, CRYPTO.COM OU L'UNE DES ENTITÉS DU JEU NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS LE PARTICIPANT POUR TOUT DOMMAGE DIRECT, SPÉCIAL, ACCESSOIRE, EXEMPLAIRE, PUNITIF OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LA PERTE D'USAGE, DE DONNÉES, D'ACTIVITÉ OU DE PROFITS), LIÉ À LA PARTICIPATION AU JEU, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DU RECOURS (CONTRACTUEL, DÉLICTUEL, RESPONSABILITÉ STRICTE, ETC.), ET MÊME SI CRYPTO.COM A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, CES DISPOSITIONS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER A VOUS SI VOUS RESIDEZ DANS UN ÉTAT OU UN TERRITOIRE QUI N'AUTORISE PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES LEGALES IMPLICITES OU LES LIMITATIONS, EN VERTU DES DROITS STATUTAIRES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS.

10. Indemnisation

En participant au Jeu, le Participant s'engage à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité Crypto.com et les Entités du Jeu contre toute réclamation, dommage, ou perte de

quelque nature que ce soit, y compris (i) en lien avec sa participation au Jeu ; (ii) y compris (mais sans limitation) en cas de décès ou de dommage matériel, découlant directement ou indirectement de l'acceptation, la possession, l'utilisation ou la mauvaise utilisation de la Récompense ; (iii) en cas de diffamation, violation du droit à l'image ou atteinte à la vie privée ; (iv) en cas de contrefaçon de droits d'auteur, de marque ou de tout autre droit de propriété intellectuelle liée au Jeu, à la Récompense, ou aux activités marketing de Crypto.com. Cela inclut, sans que cette liste soit limitative : (a) toute intervention humaine non autorisée dans le Jeu ; (b) toute erreur technique liée aux ordinateurs, serveurs ou lignes téléphoniques ; (c) toute erreur d'impression ; (d) tout courrier perdu, tardif ou mal acheminé ; (e) toute erreur dans la gestion du Jeu ou le traitement des participations ; (f) toute blessure ou dommage à des personnes ou à des biens (notamment à un système informatique ou mobile) résultant de la participation au Jeu ou du téléchargement de contenu lié au Jeu.

Le Participant assume l'entière responsabilité de toute réclamation liée à sa participation ou à la Récompense reçue, à l'exception de celles causées par la négligence délibérée ou la faute intentionnelle de Crypto.com ou de toute autre Entité du Jeu impliquée dans le Jeu-concours. En tout état de cause, la responsabilité de Crypto.com et des Entités du Jeu sera limitée à la valeur de la Récompense. Les frais d'avocat ne sont pas remboursables.

Cette clause ne porte pas atteinte aux droits légaux dont vous pouvez bénéficier en tant que consommateur en vertu de la législation applicable.

11. Aucune prise de responsabilité

Crypto.com et les Entités du Jeu déclinent toute responsabilité et disqualifieront toute participation : volée, tardive, perdue, illisible, incomplète, invalide, incompréhensible, modifiée, falsifiée, non autorisée, frauduleuse, endommagée, détruite, retardée, mal acheminée, non livrée, non reçue, ou contenant des informations incorrectes ou inexacts, qu'elles résultent d'un problème technique, humain ou d'un dysfonctionnement du système. Crypto.com et les Entités du Jeu ne sauraient être tenues responsables de toute erreur typographique ou autre dans : l'impression des offres, l'administration du Jeu, l'identification des Gagnants, l'annonce des Récompenses, la livraison des Récompenses, ou tout problème ou panne technique lié aux réseaux téléphoniques, aux systèmes informatiques, serveurs, fournisseurs, logiciels, ou à tout autre dysfonctionnement Internet. Cela inclut, sans s'y limiter, toute blessure ou dommage au système informatique ou mobile du Participant ou de toute autre personne. L'utilisation de tout dispositif destiné à automatiser ou contourner les modalités de participation est interdite. Toute participation obtenue par ce biais sera annulée. Crypto.com se réserve le droit de disqualifier toute personne soupçonnée : (i) d'avoir manipulé le processus de participation ou le fonctionnement du Jeu ; (ii) d'agir de manière perturbatrice ou visant à nuire ou harceler autrui ; (iii) d'avoir un comportement susceptible de porter atteinte à Crypto.com ou aux Entités du Jeu ; (iv) d'avoir fourni des informations inexacts ; et (v) de violer le présent Règlement. TOUTE VIOLATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT ENTRAÎNERA LA DISQUALIFICATION IMMÉDIATE DU GAGNANT ET LA PERTE DE TOUS SES DROITS ASSOCIÉS AU JEU.

12. Dispositions générales – Force majeure

Les Entités du Jeu ne sauraient être tenues responsables si le Jeu ne peut se dérouler, ou si la Récompense ne peut être attribuée, en raison d'événements indépendants de leur volonté : force majeure, guerre, catastrophes naturelles, conditions météo, terrorisme, grèves, arrêts de travail, incendies, décisions gouvernementales, etc.

- a. **Droit de résiliation** : Si le Jeu ne peut se dérouler comme prévu, notamment en cas de virus, bogue, manipulation, fraude, problème technique ou tout autre facteur échappant au contrôle raisonnable des Entités du Jeu affectant l'intégrité ou le bon fonctionnement du Jeu, Crypto.com peut annuler, suspendre, modifier ou mettre fin au Jeu. Une notification sera publiée sur le site crypto.com. Crypto.com se réserve également le droit de modifier le présent Règlement à tout moment pendant la Période de Jeu-concours, à des fins de clarification. Toute modification ou tout amendement apporté au présent Règlement Officiel pendant la Période du Jeu-concours sera communiqué à tous les Participants par des moyens appropriés, et un avis sera publié sur le site Crypto.com.
- b. **Réserve de droits** : TOUTE TENTATIVE DÉLIBÉRÉE DE NUIRE À L'INTÉGRITÉ DU JEU PEUT CONSTITUER UNE INFRACTION PÉNALE ET/OU CIVILE. EN TEL CAS, CRYPTO.COM SE RÉSERVE LE DROIT D'ENGAGER DES POURSUITES ET DE RÉCLAMER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS (Y COMPRIS LES FRAIS D'AVOCAT), DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI .
- c. **Divisibilité** : L'invalidité ou la nullité d'une stipulation du présent Règlement n'affecte pas la validité des autres. Si une disposition est jugée invalide ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur. L'absence d'application d'une clause ne vaudra pas renonciation à celle-ci. Les titres sont là à titre indicatif uniquement. En cas de contradiction entre les présentes dispositions et d'autres documents liés au Jeu (y compris les conditions d'utilisation, mentions sur le site, etc.), le présent Règlement prévaudra.

13. Confidentialité

Toutes les données transmises par les Participants dans le cadre du Jeu seront traitées conformément à la Politique mondiale de confidentialité marketing de Crypto.com, disponible à l'adresse suivante : <https://crypto.com/privacy/marketing>.

En participant, le Participant reconnaît avoir pris connaissance de cette politique et accepte que ses données soient utilisées aux fins de l'organisation du Jeu. Ces données pourront notamment être utilisées pour l'envoi d'annonces et de mises à jour concernant Crypto.com et ses produits/services, dans le respect de la réglementation applicable.

14. Arbitrage contraignant

Sauf disposition contraire prévue par la loi, le Participant accepte que : (1) TOUT LITIGE, DIFFÉREND OU RÉCLAMATION DÉCOULANT DU JEU OU D'UNE RÉCOMPENSE SERA TRAITÉ INDIVIDUELLEMENT, SANS AVOIR RECOURS À UNE ACTION COLLECTIVE ; (2) Tout différend, controverse ou réclamation relatif au présent contrat, y compris sa validité, son interprétation, son exécution, sa violation ou sa résiliation, ainsi que toute obligation non contractuelle en lien avec celui-ci, sera soumis à l'arbitrage prévu dans la clause d'arbitrage applicable aux Conditions Générales de l'application Crypto.com.

Si vous n'êtes pas utilisateur de l'application Crypto.com, la clause applicable sera celle que vous auriez acceptée si vous l'étiez, selon votre juridiction de résidence ; (3) Sauf accord écrit entre le Participant et Crypto.com, l'arbitre ne pourra pas regrouper les réclamations de plusieurs personnes, ni présider une action collective ou représentative ; (4) Le jugement relatif à toute sentence arbitrale pourra être rendu devant tout tribunal compétent ; et (5) Toute sentence arbitrale sera soumise aux limitations et exonérations prévues dans le présent Règlement et ne pourra excéder le montant réel des dommages directs. En aucun cas elle ne pourra inclure de dommages punitifs, exemplaires, consécutifs, accessoires, ni de remboursement des frais d'avocat ou autres frais liés à une action.

Aucune injonction ni réparation équitable ne pourra être ordonnée. CERTAINES JURIDICTIONS N’AUTORISENT PAS LES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES ; CES CLAUSES PEUVENT DONC NE PAS S’APPLIQUER À VOUS.

AUCUNE STIPULATION DU PRESENT REGLEMENT OFFICIEL NE SAURAIT PRIVER LES PARTICIPANTS AGISSANT EN QUALITÉ DE CONSOMMATEURS DE LEUR DROIT D’INTENTER UNE ACTION DEVANT LES TRIBUNAUX DU LIEU OÙ LES SERVICES ONT ÉTÉ EFFECTIVEMENT FOURNIS.

15. Loi applicable

Toutes les lois nationales, régionales et locales en vigueur s’appliquent. Le Jeu est nul là où interdit par la loi. Toute question relative à la validité, l’interprétation ou l’exécution du présent Règlement, ainsi qu’aux droits et obligations du Participant et de Crypto.com dans le cadre du Jeu, sera régie par la clause de droit applicable figurant dans les Conditions Générales de l’application Crypto.com. Si vous n’êtes pas utilisateur de l’application, la clause applicable sera celle correspondant à votre juridiction de résidence.

16. Accès au Règlement et à la liste des Gagnants

Les conditions de participation valides au Jeu sont disponibles séparément dans l’article de blog de la campagne concernée. Lorsque la loi l’exige, Crypto.com fournira le nom du ou des Gagnants à toute personne qui en fait la demande. Cette demande devra être envoyée à contact@crypto.com dans un délai de quatorze (14) jours suivant le début de la Période de Jeu-concours.

17. Réseaux sociaux

En participant au Jeu, le Participant reconnaît accorder une décharge complète à Facebook®, Instagram®, Twitter®, YouTube® et/ou toute autre plateforme utilisée dans le cadre du Jeu.

Le Participant reconnaît que le Jeu n’est en aucun cas sponsorisé, approuvé, administré ou associé à ces plateformes.

Le Participant s’engage par ailleurs à respecter les conditions générales des dites plateformes.

18. Absence de conseil financier

Aucune information contenue dans le présent Règlement ne doit être interprétée comme un conseil financier.

L’achat de cryptomonnaies comporte un haut niveau de risque, y compris la perte totale des actifs misés. Il est recommandé de solliciter un avis professionnel avant toute décision financière, d’investissement ou de trading.

19. Intégralité de l’accord

Le présent Règlement constitue l’intégralité de l’accord entre Crypto.com et le Participant en ce qui concerne le Jeu.

20. Coordonnées de contact

Pour toute question ou réclamation, veuillez contacter Crypto.com à l’adresse suivante :

- Via le site : chat.crypto.com
- Adresse postale : Crypto.com France, 29 rue de Courcelles, 75008 Paris, France